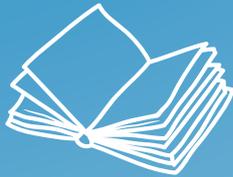


La randonnée pédestre est une activité de niche qui a une certaine popularité auprès des touristes en quête d'évasion dans un environnement naturel.

Les Sentiers entre Vents et Marées deviennent de plus en plus attractif auprès des visiteurs et sont reconnus comme étant un produit de niche pour la destination.

Cette certification permet aux hébergeurs de rejoindre la clientèle nichée des marcheurs et d'ajouter une plus-value à leur offre.



400 exemplaires  
imprimés en version  
bilingue du carnet de  
randonnée



80% l'utilisent pour  
planifier leur séjour de  
randonnées



Près de 50% des  
randonneurs connaissent  
la certification

***UNE VITRINE SANS PAREIL POUR REJOINDRE LES  
MARCHEURS AVANT ET PENDANT LEUR SÉJOUR !***

***DATE DE TOMBÉE***

**Signature du formulaire d'adhésion**

**30 Mars 2025**



**INFOS ET ADHESION**

membres@tourismeilesdelamadeleine.com | 418 986-2245 poste 221

## ENGAGEMENT DU CERTIFIÉ

Pour tous les hébergeurs qui désirent obtenir la certification « Bienvenue Randonneurs », certains critères devront être respectés, soient :

- L'hébergement fourni aux randonneurs un service de boîte à lunch et/ou de restauration et/ou de cuisine autonome sur place ;
- L'hébergement met à la disposition de sa clientèle la carte des Sentiers entre vents et marées ;
- Le personnel d'accueil de l'hébergement est formé afin de répondre aux questions techniques des randonneurs et savoir ou orienter les clients sur leur île respective ;
- L'hébergement a identifié les endroits où les marcheurs peuvent déposer leur équipement (bottes, bâtons, imperméable, etc.) ;
- L'hébergement prévoit, dans la chambre des marcheurs, un endroit où ceux-ci pourront déposer leur sac à dos ailleurs que sur le lit (Ex : Chaise) ;
- L'hébergement met à la disposition des marcheurs des journaux pour aider à sécher les chaussures mouillées ;
- L'hébergement accepte de mettre à la disposition des marcheurs leur laveuse et sècheuse;
- L'hébergement devra acquitter des frais de certification de 54.34\$ par an pour faire partie du réseau.

## ENGAGEMENT DE TOURISME ÎLES DE LA MADELEINE

- Faire la promotion de l'hébergement dans le carnet des Sentiers et parcours de randonnée pédestre ;
- Mettre en évidence les hébergements certifiés sous la page de notre site internet dédiée aux Sentiers entre Vents et Marées ;
- Offrir une vitrine particulière aux hébergements sur la carte interactive qui présentent les 13 étapes des Sentiers entre Vents et Marées ;
- Proposer comme choix prioritaires les hébergements certifiés lors des tournées de presse concernant les Sentiers entre Vents et Marées ;
- Faire connaître la certification.

## INFOS ET ADHESION

membres@tourismeilesdelamadeleine.com | 418 986-2245 poste 221

## IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Hébergement : \_\_\_\_\_

Nom de la personne responsable : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare que l'hébergement  
\_\_\_\_\_ respecte tous les critères mentionnés dans la section

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**ADHESION**  
**2025**  
**54.34\$ + tx**